



# La CNCC promet le métier d'auditeur indépendant

*Anne Moreaux*

Kristell Dicharry, présidente de la commission communication de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes (CNCC), a assuré le pilotage de la nouvelle campagne de com à destination des lycéens et des étudiants, autour du métier d'auditeur indépendant, « une profession mal-connue » à la frontière du chiffre et du droit qui embauche plus de huit mille jeunes par an et leur offre un salaire et des débouchés intéressants.



**Affiches Parisiennes : Quels sont les objectifs poursuivis par cette campagne ? Est-elle motivée par un déficit d'attractivité du métier d'auditeur ?**

**Kristell Dicharry :** Cette campagne se veut dynamique. Ses objectifs sont simples : faire connaître notre profession et renforcer son attractivité auprès des jeunes. Notre dernière campagne de communication à destination des jeunes datait de plus de cinq ans et il était nécessaire d'entendre à nouveau parler la profession auprès de la cible 17-24 ans. Notre profession recrute chaque année plus de 8000 collaborateurs parmi tous les

cabinets d'audit, et force est de constater que de nombreux postes restent encore à pourvoir aujourd'hui. Il était donc important de donner une identité visuelle de notre métier auprès des étudiants et des ly-éens, et de pouvoir ainsi leur montrer ce qu'est le métier d'auditeur dans la raie vie

**A. -P. : Pourquoi avoir choisi un format uniquement digital ?**

**K. D. :** Parce qu'il s'inscrit dans l'air du temps tout simplement. Lorsque nous avons commencé à travailler sur cette campagne il y a déjà plus d'un an, il nous semblait plus réaliste, compte tenu du contexte sanitaire ; de l'articuler autour des médias en ligne. Et puis, surtout parce c'est le meilleur vecteur pour parler aux jeunes, qui aujourd'hui, s'informent majoritairement via les réseaux sociaux. C'est pourquoi la campagne sera essentiellement diffusée sur Instagram, Snapchat et Tiktok, ainsi que sur des sites et via les salons dédiés aux étudiants. 700 000 étudiants seront ainsi touchés. Reprenant les codes de site largement utilisés par les jeunes, la CNCC invite les étudiants à tester leur compatibilité avec le métier d'auditeur indépendant.

**A. -P. : Avez-vous adapté le contenu de la campagne depuis l'évolution de la pandémie en prônant, par exemple, l'importance des professions de conseil aux entreprises dans ce contexte de crise économique pour convaincre**

*les jeunes ?*

**K. D. :** Non. On ne l'a pas du tout adapté. Elle est restée telle quelle, car ce que l'on souhaite c'est montrer aux jeunes ce qu'est le métier d'auditeur concrètement. Nous avons ainsi voulu mettre en avant les valeurs qui sont portées par la CNCC, des valeurs fortes que vous retrouvez d'ailleurs dans toutes les stories de notre campagne.

La première est la notion d'indépendance car il s'agit d'une profession réglementée dotée d'un régulateur qui la supervise. L'indépendance est une notion très forte qui fait partie de notre code de déontologie. La deuxième valeur c'est la compétence, parce que nous sommes reconnus par le marché comme étant des experts-techniques, des sachants.

“On souffre d'un vrai déficit d'attractivité alors que nous offrons chaque année plus de huit mille postes à pourvoir.

La troisième valeur c'est l'écoute, parce que, dans la terminologie 'audit', on trouve le terme latin audire qui veut dire écouter. Nous avons voulu introduire, au-delà de l'écoute, la dimension relationnelle de partage et d'échange, qui fait partie de notre ADN. C'est un point que l'on souhaite mettre en avant puisque nous n'avons pas seulement un rôle de strict contrôle des comptes, mais aussi d'accompagnement et d'échanges sur la connaissance de l'environnement économique.

La quatrième valeur c'est



l'engagement, parce qu'au-delà de l'écoute, on s'engage dans la certification des données financières, mais aussi extra-financières. Notre signature a une vraie valeur, nous avons une responsabilité pénale, et pas juste civile, d'ailleurs on prête serment en tant que commissaire aux comptes devant la Cour d'appel. C'est aussi une notion très forte. Et la combinaison de ces quatre valeurs fait finalement notre valeur différenciante : la confiance. C'est à "dire qu'en tant que commissaire aux comptes, l'environnement nous fait confiance dans la certification des comptes et des données extra-financières. Et c'est pour cela qu'on voulait expliquer aux jeunes notre ADN.

**A. -P. :** *Quels sont les arguments massues que vous utilisez pour séduire les étudiants ?*

**K. D. :** Nous avons fait une vidéo vitrine que l'on présente aux étudiants où l'on rappelle nos valeurs et notre état d'esprit et où l'on insiste sur l'importance du travail d'équipe, la diversité des tâches et la jeunesse de nos équipes. Il faut savoir que la moyenne d'âge de nos cabinets est de moins de 35 ans. Et si je prends mon propre bureau à Rennes, elle est de 27 ans, ça veut donc dire que les deux tiers de nos effectifs sont composés de jeunes. En outre, ceux qui nous rejoignent ne travaillent jamais seuls mais avec des auditeurs plus confirmés, chef de mission/manager. C'est du travail d'équipe dynamique avec une diversité d'activités puisque nous touchons tous les secteurs, que ce soit de l'industriel ou du commerce, de la PME à la société cotée, mais aussi des associations, des fondations ou des établissements bancaires et également des établissements

publics.

**A. -P. :** *L'impact de la Covid pose-telle des problèmes pratiques quant à l'inscription des jeunes aux concours d'accès à la profession ou bien à la réalisation de stage ?*



"La moyenne d'âge de nos cabinets est de moins de 35 ans.

**K. D. :** Justement, les inscriptions à l'examen préparatoire du certificat viennent d'ouvrir. En fait, pour être commissaire aux comptes vous avez deux possibilités, soit vous passez par la filière du diplôme d'expert-comptable (le fameux DEC, ndlr), soit vous passez par un certificat d'aptitude au commissariat aux comptes (CAFCAC), en sachant que depuis 2019 il existe une passerelle qui fait que quand vous êtes titulaire du CAFCAC vous avez la possibilité de vous inscrire en tant qu'expert-comptable et inversement. En tout cas les inscriptions au certificat comme au DEC sont ouvertes et on encourage vivement le maximum de jeunes à s'inscrire. Ce n'est pas du tout un souci technique pour l'instant.

En revanche, ce qui pose davantage de difficultés pour nos cabinets d'audit est l'accueil et le suivi des stagiaires. On accueille beaucoup de stagiaires de fin d'étude et c'est souvent un moyen de pouvoir les embaucher in fine. Dans la période actuelle, c'est compliqué. Par exemple, en tant que qu'associée dans un cabinet d'audit, j'ai décidé de maintenir le nombre de stagiaires

en place pour cette année, sauf que si on est amené à être de nouveau confiné, ça va être difficile car l'apprentissage à distance n'est pas évident dans un métier comme le nôtre. On a un métier d'équipe et les jeunes sont habitués à travailler ensemble physiquement, et à se déplacer chez les clients.

**A. -P. :** *Le relèvement des seuils de l'audit légal par la loi Pacte a-t-il déjà des conséquences sur le nombre d'aspirants au métier d'auditeur ?*

**K. D. :** Alors, je pense qu'il est encore trop tôt pour le mesurer et qu'en réalité nous subissons depuis longtemps cette crise d'attractivité. On le ressent peut-être davantage aujourd'hui c'est pour ça qu'il est important de lancer cette campagne pour donner une identité visuelle au métier « auditeur indépendant », qui n'est peut-être pas celle que les jeunes partagent. En tout cas, malgré la loi Pacte il y a encore beaucoup de postes à pourvoir et de débouchés dans ce métier. Il faut rappeler que l'audit est un peu un ascenseur social. Beaucoup de jeunes y rentrent parce que les méthodes d'apprentissage sont structurantes et aussi parce que l'environnement de travail s'inscrit un peu dans la continuité de leurs études, qu'elles soient universitaires ou réalisées en école de commerce, où ils ont l'habitude de travailler ensemble sur des projets différents avec la même démarche de travail. Il y a, il est vrai, beaucoup de turn over dans l'audit mais cela fait partie c'est notre mode de fonctionnement car souvent les auditeurs apprennent le métier pendant 3 ou 5 ans, puis s'orientent dans des postes de direction financière ou de contrôle de gestion en entreprise. D'ailleurs, quand vous regardez les





recrutements à ces postes, beaucoup d'annonces recherchent des profils ayant une expérience passée dans l'audit en raison des méthodes de travail transmises.

Ce métier ouvre ainsi plusieurs parcours professionnels. Il permet soit de rester dans l'audit comme moi, parce que je ne me suis jamais ennuyée depuis plus de vingt ans que je me suis engagée dans la profession, soit on aspire à aller en entreprise et c'est tout à fait louable.  
n ■

